



Lyon, le 20 septembre 2018

NOTE AUX MEMBRES DU COMITE D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

1 – ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le projet Lyon Part-Dieu se déroule de 2014 à 2029, le temps de la concession d'aménagement attribuée à la SPL par la Métropole de Lyon. Sur cette période, la cartographie de référence prévoit deux périmètres (voir plan en dernière page) :

- ▶ Le périmètre de la concession d'aménagement de 177 hectares
- ▶ Le périmètre de la ZAC Part-Dieu Ouest de 38 hectares

2 – OBJECTIFS DE LA PROGRAMMATION DE LOGEMENT

Les objectifs dans les documents programmatiques et délibérés depuis 2012 prévoient la réalisation de 2200 logements dans le périmètre de la concession (177 hectares) dont 1600 dans le périmètre de la ZAC Part-Dieu Ouest (38 hectares).

3 – PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

1 - DANS LA ZAC PART-DIEU OUEST

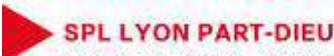
En cours : Sky Avenue (216 logements)

À venir : 1600 logements à construire d'ici à 2029 sur plusieurs sites (Cité administrative d'Etat, France télévisions, Cuirassiers, place de Milan) conformément au programme de la ZAC

- 296 logements démolis sur la place de Milan

Solde net = 1520 logements par rapport à 2014

Aujourd'hui, le périmètre de la ZAC concerne 978 logements existants : Porte Sud (134), Résidence Part-Dieu (268), Résidence Desaix (280), Place de Milan (296). **Donc à terme, 2498 logements (soit une augmentation + 256 %).**



192, rue Garibaldi - 69003 LYON

T. + 33 (0)4 26 99 35 18 / F. + 33 (0)4 69 64 58 33

www.lyonpart-dieu.com

Société Publique Locale au capital de 4 M€

805 376 613 - RCS LYON



2 - HORS ZAC PART-DIEU OUEST

En cours : 300 logements : Bricks (162), Emergence Lafayette (138)

+ 380 logements à construire d'ici à 2029 sur plusieurs sites (façade Mouton Duvernet, secteur Juliette Récamier)

1+2 = TOTAL PÉRIMÈTRE DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT :

1520 logements dans la ZAC + 680 logements hors ZAC

= **2200 logements dans le projet**

Aujourd'hui, le périmètre de la concession d'aménagement compte 13 500 logements. Donc à terme, 15 700 logements (+ 15 %), incluant la zone autour du cœur Part-Dieu, donc moins mutable.

4- RAPPEL DE LA STRATÉGIE HABITAT

Les logements développés sur la Part-Dieu se répartissent en deux grandes catégories

:

- **35 % à 40% de logements à prix maîtrisés** comprenant une part de logements locatifs sociaux (PLUS et PLAI, à proportion de 25% des constructions neuves), une part de logements locatifs intermédiaires (PLS, à proportion de 5% minimum) et une part de logements intermédiaires en accession abordable (à proportion de 5 à 10% minimum).
- **60% à 65% de logements à prix marché**, comprenant une part de logements libres (locatif ou accession libre, à proportion de 50%) et une part de résidences services et logements haut de gamme (à proportion de 10%) permettant de répondre aux besoins de publics spécifiques comme la clientèle d'affaires, les étudiants ou les personnes âgées dépendantes.



Plan Périmètres :

